

EDITORIAL

1989 a bien débuté pour l'ornithologie vendéenne :

- en début d'année, des contrats de gestion ont été signés entre le W.W.F, la L.P.O. et le P.N.R. du marais poitevin d'une part, et 8 communes du sud Vendée d'autre part, en vue de conserver en l'état 2 000 hectares de marais communaux.

- Le Conseil Général de la Vendée a décidé de garder dans le département et de les y exposer, les très belles collections d'oiseaux et de végétaux que l'éminent ornithologue et botaniste Georges Durand avait léguées à sa mort au Muséum d'Histoire Naturelle.

- Enfin, au début de Mai, le Président du Conseil Général a inauguré aux Landes Génusson, la réserve départementale des Boucheries, 33 hectares d'étangs d'un grand intérêt ornithologique, au milieu du bocage vendéen.

Ce site avait été acquis en vue d'y installer une réserve sur les conseils de la Fédération Départementale des Chasseurs et de la L.P.O.

On commençait à croire que nous avions, en Vendée, les chasseurs les plus écologistes de France. La L.P.O. elle-même leur avait adressé un satisfecit pour avoir été les seuls à respecter la fermeture de la chasse à la tourterelle en Mai, sur l'île d'Yeu. Hélas, en ce début d'Octobre, on devait abandonner cette idée :

. L'un d'eux vient d'assassiner une des cigognes qui, depuis 1977, nichait à Saint Denis du Payré.

A ce jour, l'enquête n'a pas permis de découvrir le coupable, ses collègues le couvrent de leur silence... Voilà qui ne va pas apporter beaucoup d'eau au moulin des "plus grands protecteurs de la nature".

Lucien GRILLET